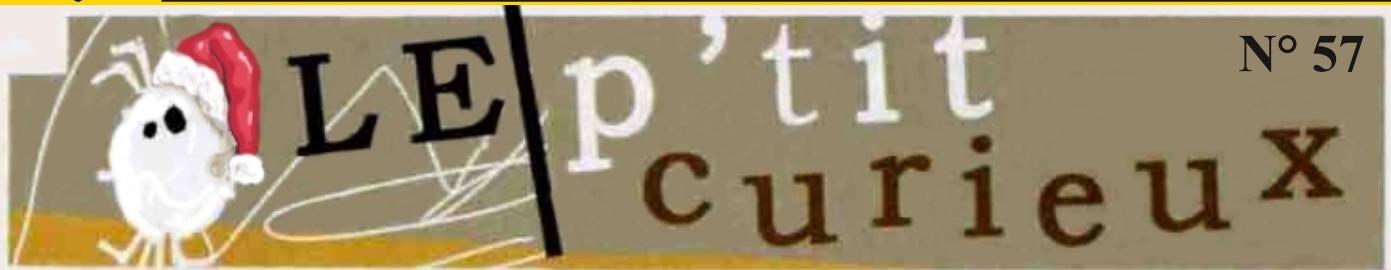




République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

**MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640**

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14 Décembre 2020  
site Web [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr) Mail : [secretariat@stromainlamotte.fr](mailto:secretariat@stromainlamotte.fr)



BONNE ANNEE



4

### INFORMATIONS DE LA MAIRIE

- *Bonne année aux associations*
- *Etat civil*
- *Liste des commerçants et artisans*
- *Prestations communales*
- *Informations des adjoints*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Infos Roannaise de l'eau*
- *Infos Roannais Agglomération*
- *Biodiversité*

25

### MONDE ASSOCIATIF

- *Informations des associations*

38

### PAGE CULTURELLE

- *Les nouveaux livres*

40

### ST-ROMANAIS A L'HONNEUR

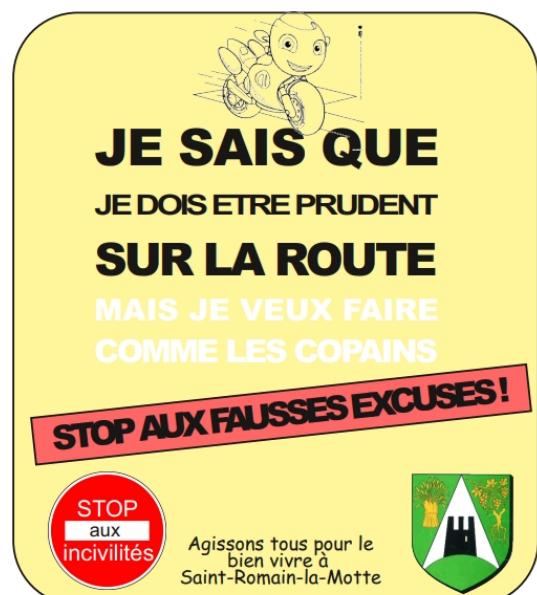
- *Louis Pegon*

43

### PAGE HISTOIRE

45

### PAGE DETENTE



## EDITO



Jacques DUPERRIS

La situation en cette fin d'année n'est pas très réjouissante : couvre-feu, déconfinement, reconfinement, deuxième vague, troisième vague... Chaque jour qui passe apporte de nouvelles consignes : port du masque à partir de 11 ans puis à partir de 6 ans, distanciations, pas plus de six à table... Tout cela engendre des incertitudes, voir des angoisses et surtout des sentiments de fragilité face à des événements difficiles à comprendre et surtout à vivre. Pour notre village, la seconde vague a été beaucoup plus contagieuse que la première, avec des effets très différents pour ceux qui ont été touchés.

Au cours de cette année 2020, la vie du village s'est arrêtée en mars, avec une relance, sous contrôle, de juin à octobre. Aucune manifestation n'a pu avoir lieu et les activités des associations ont été suspendues. Seule l'école a pu rouvrir en s'adaptant, presque au jour le jour, aux différents protocoles sanitaires. Heureusement, nos commerces de bouche ont fonctionné et ont permis aussi aux habitants de se rencontrer. Ceux qui souffrent le plus de cette situation sont nos aînés et nous sommes désolés de n'avoir pu organiser le traditionnel repas du CCAS. Le petit colis remis aux présents de l'an passé ne remplacera pas ce moment de grande convivialité car ce qui manque le plus en ces périodes troubles, ce sont les rencontres.

Malgré la crise et la morosité ambiante, les élus restent présents et réactifs afin d'organiser au mieux la vie scolaire, piloter les services publics, contenir nos finances. Les conseils municipaux, ainsi que les différentes commissions, continuent de se réunir à la salle municipale afin de répondre aux règles de distanciation.

Nous espérons pouvoir commencer à réaliser notre programme malgré des financements pas tout à fait à la hauteur des annonces.

Vous allez prendre connaissance, dans les pages qui suivent, des actions menées par les adjoints avec des travaux, pas tous programmés, mais devant être réalisés dans l'urgence. Même s'il est difficile en ces périodes de pandémie de planifier les préparations qui se déroulent quelquefois en présentiel, souvent en visioconférence, sachez que la modification du PLU se concrétise, que la rue du Lavoir devrait être reconfigurée, que les rencontres pour la MARPA se poursuivent et que les maisons de village devraient voir le jour.

Au fil des pages, vous découvrirez une campagne aux incivilités, largement inspirée par la ville de Bessan et avec son autorisation, car nous pensons que le civisme est une des bases de notre qualité de vie.

Je ne voudrais pas terminer sur une note pessimiste car une nouvelle période commence avec le début des vaccinations qui nous l'espérons tous nous débarrassera de ce virus ou du moins en atténuerà son expansion. Nous voulons croire que les associations vont retrouver rapidement leurs activités et que la vie va reprendre, peut-être différemment, en privilégiant les vraies valeurs de convivialité, d'entraide et d'espérance. Prenez soin de vous.

Bonne Année 2021.

Gilbert VARRENNE

Maire



## BONNE ANNEE AUX ASSOCIATIONS DE ST-ROMAIN-LA-MOTTE



ASSR BASKET  
DARCON Sandra  
Lieu-dit Figollet  
42370 Renaison  
06 74 62 58 01

UNION SPORTIVE FILERIN  
PERROTIN Jean Jacques  
217, Rue Louis Joubert  
42640 St-Romain-la-Motte  
04 77 64 52 48 - 06 68 64 54 27

TENNIS CLUB  
DUBANCHET Jean Claude 36, Impasse des Acacias  
42640 St-Romain-La-Motte 04 77 64 51 24 - 06 86 56 28 96  
BOURBOUJAS Paul 332, Allée Châtelard  
42155 St-Léger sur Roanne 09 80 71 04 46

PETANQUE ST ROMAIN LA MOTTE  
VIEILLY Patrick  
1250, Rue Denis Papin  
42153 Riorges  
04 77 72 61 38 - 06 10 46 80 99

AMICALE BOULE LYONNAISE  
JANUEL Lucien  
Le Bourg  
42640 Noailly  
04 77 66 60 05

CLUB DES JEUNES  
BOCHARD Guillaume  
42300 Roanne  
06 99 70 09 40

SOU DES ECOLES  
PION Laura  
990, rue de la Croix Rampart  
42640 St-Romain-La-Motte  
07 83 06 02 07

CENTRE DE LOISIRS L'ILE DES ENFANTS  
GROPPi Boris  
152, Chemin des Hauts de Charmes  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 71 05 70 15



COMITE DES FETES  
GERBEL Christian  
Allée des Platanes  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 51 75 07 64

SECTION LOCALE DES SAINT-ROMAIN DE  
FRANCE  
BESSEY Martine  
781, Route de Riorges  
42640 St-Romain-La-Motte  
04 77 63 92 91 - 06 10 37 04 04

CLUB AMITIE ET GAIETE  
GRISARD Lucien  
439, Route de Roanne  
42640 St-Romain-la-Motte  
09 81 47 21 18 - 06 04 13 93 66

# Informations de la mairie

LOISIRS DANSE ST ROMAIN  
CHANTELLOT Jean Paul  
26, Allée Aristide Berges  
42153 RIORGES  
04 77 71 76 68 - 07 77 25 13 14

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS ET JOUEURS DU BASKET  
KONEFAL Jean  
661, Rue de Trébande  
42640 St-Romain-La-Motte  
04 77 64 53 49 - 06 73 53 91 99

PG-CATM  
DUBESSY Gérard  
2, chemin des Terres Creuses  
42640 St-Romain-la-Motte  
04 77 64 50 27 - 06 81 12 09 15

ASSOCIATION PAROISSIALE  
DALLERY Jean  
58, Chemin de la Croix  
Rampart  
42640 St-Romain-La-Motte  
04 77 64 56 20

ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA  
GESTION DE LA MARPA  
METTON Louis  
L'Orgue  
42590 Neulise  
04 77 64 66 42

ACCUEIL PELERINS  
CHAMPROMIS Marie-Claude  
905 chemin de la Malgarnie  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 40 23 81 84



ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT MUSEE  
DE PIERRE MARTELANCHE  
LOUDE Jean Yves  
Huire  
69430 Quincié en Beaujolais  
09 52 31 39 26

ST- ROMANAISE  
DARMET Alain  
16, Route de Riorges  
42640 St-Romain-La-Motte  
04 77 64 52 93 - 06 74 50 92 15

ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO  
COLOMBET Bruno  
559, Route de la Croix Rampart  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 80 85 00 52

VINTAGE RACING  
BARRAUD Alexandre  
43 Impasse de l'Oeuvrée  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 25 18 38 80

MEMOIRE DE ST-ROMAIN LA MOTTE  
DE SEROUX Aymar  
1177 chemin des Déportés  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 86 37 35 66

CCJA  
ROUSSET Florian  
289, Chemin de la folie  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 21 51 26 24

SYNDICAT AGRICOLE  
MARGOTTON Jean Luc  
2193, Chemin du Temple  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 42 13 70 44



## ETAT CIVIL

### ■ NAISSANCES



MOREAU	Loucia, Olivia	6 janvier
PERCHE	Olympe, Calista	28 janvier
CARNEIRO	Margaux	6 mai
DEMURGER	Lou	24 mai
MARCEL	Lucine, Florine	16 juin
CHARGUERAUD	Louis	26 juin
MATILLON	Lenny	27 septembre

### ■ MARIAGES



LASSAKEUR Alexandre et VIALLA Marion	16 mai
DUBREUILH Vincent et VACHER Pauline, Marie	29 août
ALLUIN Olivier, Christian, Denis et ROY Audrey	29 août
MARTINS Nicolas, Gilles, Mario, Georges et CENDRON Aurélia, Marie	29 août
CORNELOUP Patrice, Albert, Jean et LEPINAY Marie, Sophie, Aliette	12 septembre
ROY Patrick, Marie et MOREL Christine	26 septembre
ROCHARD Jean-Christophe et FORMON Marie, Ophelia et Christine	24 octobre

### ■ DECES



GUILLOT André, Marcel	24 janvier
-----------------------	------------

### ■ TRANSCRIPTION DE DECES

DE OLIVEIRA Maria, Celeste épouse PATRICIO	1 février
DANJOLY Géraud, Louis, François René	18 avril
LABOURBE Pierre, Marcel	2 mai
MATHIEU Noël	13 mai
TRIVES Yves, Francis	7 juin
LEBUY Léon, Marius, Christian	21 juillet
CHEVRIER Suzanne, Henriette épouse PEGON	26 juillet
PARANT Jean, Marcel	11 août
PIOCHE Jean-François, Paul	6 septembre
DECORAY Fernand, Francisque	28 octobre
GRESILLON Louis, Pierre	29 novembre
TEMPIER Fabien	14 décembre
PITROU William	30 décembre

Pour toutes publications, naissances, cérémonies de mariage et nécrologies, vous pouvez contacter les correspondants locaux de presse :

- . Pour LE PROGRES : 06 65 30 13 87
- . Pour LE PAYS ROANNAIS : journalpays@gmail.com  
(annonces gratuites - photos indispensables)

## 3 LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS, INDEPENDANTS ET PRODUCTEURS DE NOTRE VILLAGE



Fernandes Dominique	TML	2715 route de Roanne	04-77-71-69-69
Paire Huguette MED Vival	Alimentation	64 rue de Trébande	04-77-64-56-53
La Baguette Enchantée	Boulangerie pâtisserie	110 rue de Trébande	04-77-64-53-29
Les Sens'Ciel	Bar tabac presse auberge	15 rue de Trébande	04-77-64-58-87
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04-77-60-92-38
Jury Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin généraliste	1 impasse de la Maréchalerie	04-77-64-54-54
		ou	06-09-80-12-91
Puvillard Frédéric	Plombier zingueur	203 rue du Lavoir	04-77-64-59-69
		ou	06-79-70-62-84
Cendron Marc	Travaux publics	1470 route de Roanne	04-77-69-11-54
MC Trans	Transport marchandises	1470 route de Roanne	04-77-72-14-57
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04-77-71-62-29
Harreguillier	Mécaniques de précision	150 rue des Manufacturiers	04-77-72-71-57
Coudert Cédric	Ventes exclusives aux professionnels de l'automobile	130 rue des Manufacturiers	06-88-22-96-03
L'Atrier Roannais	Cheminées poêles à bois	1 route de Noailly	04-77-67-45-89
Conseil Service Automobile	Garage automobiles	1 route de Noailly	09-81-06-95-08
Moticulture de la Côte	Moticulture	1 route de Noailly	04-26-54-33-61
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04-77-64-53-26
Ferme Déal	Producteur de fromages	285 chemin de la Roche	04-77-64-50-96
Passot Yves	Producteur de miel	965 route Nationale 7	04-77-68-37-77
Lasseigne François	Producteur de vin	221 rue Louis Joubert	04-77-64-54-72
Cormy Mickaël et Virginie	Entraîneurs de chevaux de course	483 chemin des Haras	06-88-85-67-30
Vernay Maud	Feutrière	939 chemin des Chatards	06-70-03-64-61
Virgil#PhotoGraph'	Photographe	417 route de la Croix Rampart	06-75-56-04-22
Studio Design	Création sites internet	75 route de la Croix Rampart	06-12-04-86-34
Canevet Pierre-Yves	Électricité générale	195 chemin des Crouses	06-77-23-19-03
Devaux Amaury	Mécanique auto	358 route de la Croix Rampart	06-61-06-86-81
Philippon Romain	Charpente-Couverture	335 chemin de Fultière	06 32 80 80 21
Xavier Gilles TEMPS K FER	Serrurerie-chaudronnerie d'art	767 RN7	07 71 76 50 77
	Forgeron		
Les Pavillons d'Aymar	Gite	1278 chemin de la brosse	06 76 02 22 95
Logis de la côte roannaise	Gite	1395 chemin de la côte roannaise	06 17 55 28 33
Axeylia	Agence immobilière	148 rue de Trébande	06 49 82 72 06
Moos Pauline	Instructrice, cavalière et coach indépendante	70 chemin de Beaune	06 85 75 00 44

## III PRESTATIONS COMMUNALES - TARIFS 2021

<p><b>Petits travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune après étude de faisabilité, acceptation du devis et disponibilité des agents communaux.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sans utilisation de la mini pelle : tarif par heure et par agent</li> <li>. Avec utilisation de la mini pelle : tarif par heure et par agent</li> </ul>	59 € 69 €
<p><b>Location de la salle municipale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Personnes domiciliées sur la commune</li> <li>. Personnes extérieures à la commune</li> <li>. Sociétés locales</li> </ul>	128 € 280 € Gratuit
<p><b>Location de la salle d'Animation Rurale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Manifestations à but lucratif par les associations locales et ensemble des matchs de basket et tennis</li> <li>. Particuliers domiciliés sur la commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1er jour</li> <li>. 2ème jour</li> </ul> </li> <li>. Particuliers extérieurs à la commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1er jour</li> <li>. 2ème jour</li> </ul> </li> </ul>	Gratuit  520 € 135 €  1030 € 130 €
<p><b>Location matériel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Table</li> <li>. Chaise</li> <li>. Banc</li> </ul>	2 € 0,40 € 1 €
<p><b>Droit de place :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Parquets</li> <li>. Marchands ambulants</li> <li>. Camion pizzas (installation hebdomadaire)</li> <li>. Salle exposition du clocher</li> </ul>	122 € 22 € 64 € / trim 14 €
<p><b>Concession cimetière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. de 15 ans</li> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> </ul>	simple : 60 € double : 120 €  simple : 120 € double : 240 €  simple : 240 € double : 480 €
<p><b>Case columbarium + concession :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> <li>. plaque identifiant le défunt (normée)</li> </ul>	510 € + 55 € 710 € + 110 € tarif du fournisseur
<p><b>Case urne + concession :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> <li>. inscription sur la stèle à la charge du concessionnaire</li> </ul>	260 € + 55 € 457 € + 110 €
<p><b>Jardin du souvenir : plaque identifiant le défunt (voir ci-dessus)</b></p>	tarif du fournisseur
<p><b>Nuitée à la halte pèlerins</b></p>	13 €

<b>Repas cantine scolaire :</b>		
. Enfant + repas centre de loisirs	3,65 €	
. Adulte	5,80 €	
. Adulte indice majoré inférieur à 376	5,00 €	
<b>C-S-L-H - Périscolaire - année scolaire 2020-2021 :</b>		
. Journée :	1,50 €	
. Quotient 0 à 700	1,55 €	
. Quotient 701 à 900	1,60 €	
. Quotien supérieur à 900		
. 1/2 journée :	1 €	
. Quotient 0 à 700	1,05 €	
. Quotient 701 à 900	1,10 €	
. Quotien supérieur à 900		
. Petit déjeuner	1 €	

### Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale :

*"il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement".*

Il est précisé que la salle est louée de 8h 00 le matin à 8h 00 le lendemain matin.

### RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les associations s'effectue désormais chaque année courant semaine 40. Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie. Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.

## III PRESTATIONS CCAS - TARIFS 2021

<b>Portage des repas :</b>		
. Repas du midi sans livraison	5,60 €	
. Repas du midi avec livraison	6,20 €	
. Repas du midi + potage et dessert du soir sans livraison	6,15 €	
. Repas du midi + potage et dessert du soir avec livraison	6,75 €	

Nous vous rappelons que le CCAS participe au financement de plusieurs activités : tickets cinéma, sorties scolaires, ...

Vous renseigner en Mairie.

## **1ÈRE ADJOINTE : CHANTAL PAIRE**

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Vie scolaire et périscolaire - enfance jeunesse - Conseil Municipal Enfants - suivi des employés municipaux de l'école, du CSH et personnes chargées du ménage, CNAS.

Monique GOUTILLE conseillère chargée de la bibliothèque, du civisme et du cimetière

## **3 VIE SCOLAIRE**

Notre école accueille 115 élèves depuis la rentrée, répartis ainsi dans les classes :

Pascale MACHILLOT : 25 élèves : 12 PS et 13 MS. C'est Marie-Laure BORDELET qui assure la décharge de directrice le jeudi.

Maryline NESLIAS : 25 élèves : 18 GS et 7 CP.

Sandrine DURANTET : 23 élèves : 7 CP et 16 CE1.

Marie GAYET : 22 élèves : 16 CE2 et 6 CM1.

Sandra ENTAT : 20 élèves : 9 CM1 et 11 CM2.



L'équipe enseignante a préparé de nombreux projets pour cette année scolaire qui concernent tous les élèves petits et grands.

Citons la fête des abeilles qui s'est déroulée le 18 septembre dans la continuité du programme « Mon village, espace de biodiversité ». Des stands sur la biodiversité étaient proposés avec succès aux élèves et à leur famille, ainsi que l'extraction du miel des ruchers avec distribution à chacun. Le miel prélevé, en 2 fois, a permis la récolte de 65 kg.



Le projet « Orchestre à l'école » concerne les 15 élèves de CM1 pour une durée de 3 ans. Ils finiront donc ce cycle en 6ème. Ils ont ainsi cette chance de pouvoir apprendre à jouer soit du violon, du violoncelle, de la flûte traversière ou de la contrebasse.

Chacun a choisi son instrument qui lui a été remis par Pascale Amiot, directrice du Conservatoire, et s'entraîne à la pratique de la musique tous les mardis après-midi avec des professeurs du Conservatoire de Roannais Agglomération.

Nous avons hâte d'assister à leur premier concert qui se fera en association avec deux autres écoles.



## III CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants, réuni le samedi 19 septembre, a acté le principe d'un conseil à 9 membres : 3 CM1, 3 CM2, et 3 6ème.

Les conseillers seront élus pour 1 an avec possibilité de se représenter les années suivantes mais dans la limite de 2 mandats, sachant que les actuels conseillers élus à l'origine pour 3 ans souhaitent finir leur mandat.

3 nouveaux conseillers devaient être élus lors de cette rentrée suite à l'entrée en 5ème d'Héloïse, Lillian et Aurélien.

Les élections se sont déroulées le vendredi 15 octobre à l'école. Six candidates étaient en lice et avaient préparé leur affiche de campagne exposée dans le hall de l'école.



Le bureau de vote a été tenu par les élues du CM2 : Louise, Lily et Clémence, le dépouillement assuré par les élues actuellement en 6ème : Emmy, Léa et Lola.



Les nouvelles élues sont Lina avec 62,2% des voix, Charlotte avec 55,7% des voix et Odyssée avec 54,1% des voix.

La mise en place de ce nouveau conseil aurait du avoir lieu le samedi 7 novembre, mais malheureusement reportée à une date ultérieure.



## ☰ C-C-A-S

La nouvelle équipe du CCAS s'est mise en place ce début d'été sans pouvoir exercer pleinement son rôle compte tenu du contexte sanitaire de cette année.

Rappelons quelques attributions de notre CCAS :



Tickets Loisirs : Une allocation plafonnée à 60 € par an peut être accordée aux familles résidant sur la commune et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, pour les activités suivantes : cinéma, parcs d'attractions, spectacles, patinoire, cirque.

Participation aux voyages scolaires : Une allocation plafonnée à 60 € par année scolaire peut être accordée aux familles résidant sur la commune et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire. Cette aide concerne les scolaires de la maternelle à la terminale effectuant des voyages de 3 jours minimum en France ou à l'étranger. La participation ne dépassera pas 75% de la dépense.

Aide au BAFA / BAFD : Le CCAS ayant créé une enveloppe annuelle, les candidats à ce brevet, sur présentation d'une demande motivée, pourront se voir accorder une aide dans la limite de 100€, qui sera versée directement à l'organisme de formation.

Aide ponctuelle occasionnelle : Le CCAS peut aussi accorder une aide exceptionnelle aux familles temporairement en difficulté après présentation d'une demande étayée.

Nous avons dû malheureusement annuler le traditionnel repas de nos ainés prévu le 6 décembre ainsi que le concours de belote du 18 décembre.

Il a alors été décidé de rendre visite à nos anciens pour leur offrir un colis tout en respectant le protocole sanitaire. D'autant que nos tricoteuses avaient travaillé depuis l'été et que de nombreux Pères Noël attendaient sagement avec leur hotte sur le dos.



**Réalités**  
Bureau d'études RÉALITÉS  
34, Rue Georges Plasse  
42 300 ROANNE  
Tél. 04 77 67 83 06  
[www.realites-be.fr](http://www.realites-be.fr)

*Pour imaginer et gérer autrement votre dynamique territoriale ...*

- Urbanisme réglementaire
- Urbanisme opérationnel
- Paysage
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.

Cette distribution s'est effectuée à partir du 14 décembre par équipe de 2 sur la base de la liste des personnes présentes au repas de 2019.

**2EME ADJOINT : ALAIN BLETTERIE**

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Gestion de l'équipe technique, coordination des travaux, gestion du matériel et des véhicules, circulation et stationnement, voirie, espace public, signalétique, réseaux secs et humides.

Daniel MOUSSERIN : conseiller chargé des bâtiments communaux, des logements, des associations et de la réservation matériel

## ☰ VOIRIE

La commission « voirie / bâtiments » s'est réunie le 5 novembre pour faire le point sur les travaux réalisés en 2020.

Pour les routes, il a été décidé d'allouer un budget de 120 000€ sur 2 années afin de pouvoir faire les demandes de subventions avant la fin de l'année 2020.

L'entretien des chemins de terre se poursuivra avec du rabotage, ce qui semble convenir.

Les membres de la commission vont faire les repérages sur l'ensemble des chemins goudron et terre, pour établir un diagnostic des priorités, haies, fossés, état de la chaussée, tuyaux, entrées charretières, panneaux signalétiques, etc...

Les travaux du pont de la Raillière, route de Riorges, devenus urgents, réalisés par l'entreprise ABS (Auvergne, Bétons, Spéciaux) de Cournon d'Auvergne Puy de Dôme, spécialisée dans ces ouvrages, sont achevés.

Les panneaux en place rappellent les règles de sécurité pour tous ...sens prioritaire, limitation de vitesse, interdiction aux poids lourds de plus de 3 T 5 sauf pour les bus scolaires et les camions ordures ménagères.

La commune prendra un arrêté pour la circulation des engins agricoles, avec pose de nouveaux panneaux.

La sécurisation de la rue de Trébande semble être bien perçue :

- . limitation à 50 et 30 kms / h malgré quelques dérives
- . pose de coussins « berlinois »,
- . deux îlots de priorité clignotants la nuit
- . marquages au sol et nouveaux panneaux
- . radar pédagogique.



**ATTENTION AUX CONTRÔLES DE VITESSE PAR LA GENDARMERIE.**

L'aménagement de la rue du Lavoir est à l'étude avec :

- un trottoir plus large sur un côté aux normes
- des places de stationnement
- une écluse pour un sens de priorité et des panneaux afin de réduire la vitesse.

Les travaux ne seront engagés, que si la commune obtient les subventions demandées, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, auprès de la Région et du Département.

## ≡ BATIMENTS



L'extension de la cuisine de la salle municipale est terminée.

Les travaux ont été réalisés par les agents et les élus : démolitions, dalle, carrelage, peinture, etc...

**Electricité Générale**  
**sarl DUVION**

Climatisation - Chauffage électrique  
Automatisation - Interphone

142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON  
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60  
p.v.duvion@wanadoo.fr



Dans les vestiaires de la salle ERA, l'entreprise DUVION, électricité générale, a procédé à l'installation de plafonniers à LED IP65 avec détecteurs pour éviter les oubli.

Ce qui permettra de réaliser une économie d'énergie.

**PUVILLAND Frédéric**

CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION  
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES  
DEMOUSSAGES TOITURES

**42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84**  
**42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78**

**3ÈME ADJOINTE : MARIE-CLAUDE CHAMPROMIS***Permanence : tous les jours sur rendez-vous*

Election, état civil, informatique, site internet, tourisme, commerce, cérémonies officielles, P'tit Curieux, patrimoine, culture.

Sylvie BAS : conseillère chargée du fleurissement et des illuminations

**■ COMMUNICATION****■ LE P'TIT CURIEUX**

Comme chaque fois, nous choisissons un thème pour illustrer le bulletin municipal. En juin, la commission P'tit Curieux avait choisi de mettre des masques compte tenu des évènements.

Aujourd'hui, nous avons décidé d'être optimiste et nous vous offrons une boisson à bulles à savourer tout au long de votre lecture.



Et bien sûr, à consommer avec modération.

**■ TOURISME****■ HALTE PELERINS**

La halte pèlerins a été fortement impactée par la COVID 19.

Tout d'abord, en termes d'accueil car nous avons fermé du 17 mars au 1<sup>er</sup> juillet puis fermé, à nouveau, le 2 novembre.

Puis, en termes d'organisation, puisque nous avons mis en place un protocole sanitaire contraignant : kit repas (vaisselle jetable et condamnation des placards contenant assiettes, verres, casseroles, ...), café de bienvenue remplacé par du café en stick, ménage qui s'apparentait à de la désinfection.

Merci à tous les bénévoles de la halte qui ont permis de maintenir l'accueil en toute sécurité sanitaire.

Enfin, en termes de fréquentation puisque nous avons reçu 37 pèlerins contre 100 les deux dernières années.

**rbi**  
Roannaise de Bureautique  
et d'informatique

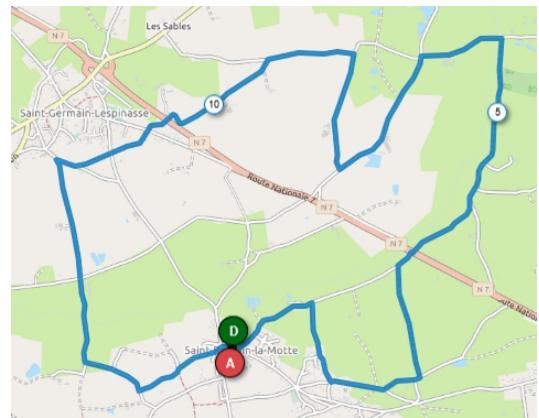
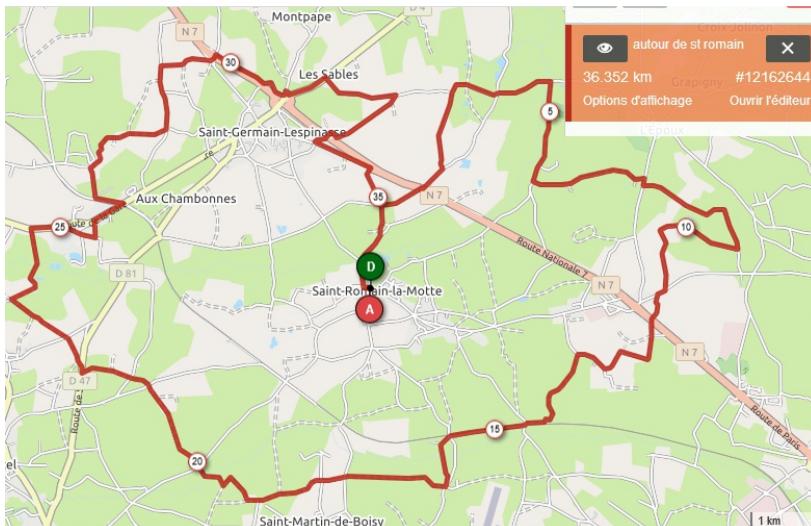
- Informatique
- Logiciels
- Copieurs
- Mobilier de bureau

## ■ CIRCUITS DE RANDONNÉE

La commission « Tourisme » a décidé de proposer 2 circuits balisés supplémentaires portant ainsi à 6 les possibilités de randonnées au départ du bourg. A savoir :



Un chemin de randonnée, de 15 kms, en direction de la Malgarnie qui comprend un raccourci balisé permettant de réduire la distance à 10 kms.



Un circuit balisé de 36 kms, pour les vététistes et les marcheurs aguerris, qui partira de St-Romain et traversera les communes de St-Germain-Lespinasse, Ambierle, St-Haon-le-Vieux et Mably.

La carte de tous les itinéraires, figurant sur le panneau d'informations situé sur la place de l'église, sera complétée du nouveau circuit et modifiée pour gagner en lisibilité. Le circuit VTT sera affiché au verso du panneau.

Les portions des chemins de St-Jacques-de-Compostelle et de la Via Sancti Martini, qui empruntent notre commune, seront représentées sur cette future carte. Ce qui permettra, aux randonneurs, d'autres découvertes.

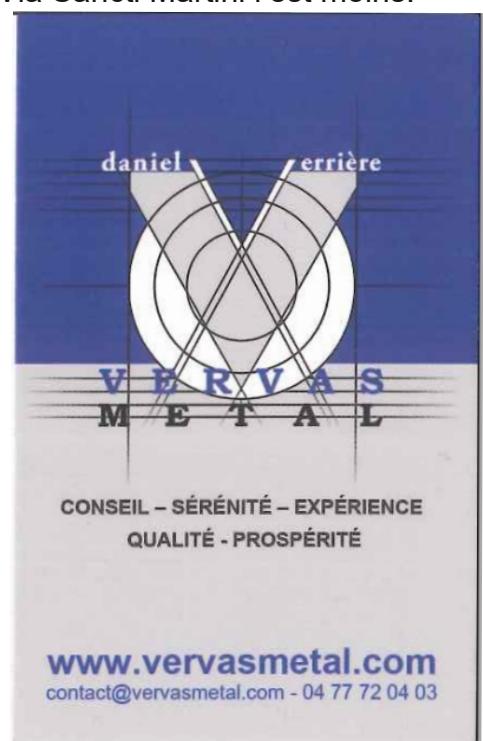
Si le chemin de St-Jacques-de-Compostelle est bien connu, la Via Sancti Martini l'est moins.

Le chemin de St-Martin permet de traverser l'Europe d'Est en Ouest c'est à dire de Szombathely en Hongrie, où naquit St-Martin, à Tours, en France, où se trouve son tombeau. Même si la longueur de cette voie est de 2 500 km, il faut bien reconnaître que son passage sur St-Romain est court. Il se trouve au niveau de la route des Crêts.

Deux coins pique-nique (ou de repos) comprenant une table, des bancs et des poubelles, seront aménagés, chemin des Déportés et chemin des Chevenottes.

Le département de la Loire offrant aux communes la possibilité d'obtenir un financement pour ce type de réalisation, nous avons déposé une demande de subvention.

En cas d'acceptation, nous changerons le balisage actuel parallèlement au marquage des nouveaux circuits. En effet, les panneaux existants, réalisés par nos soins pour limiter les coûts, se sont dégradés.



## ☰ PATRIMOINE

Sylvie BAS et Marie-Claude CHAMPROMIS se sont employées à restaurer la bascule. Un peu de toile émeri, du vernis, de la peinture, de l'huile de coude et le tour est joué. Daniel MOUSSERIN a changé la fenêtre du local et rénové le petit bureau.

Les anciens carnets permettant d'enregistrer les pesées et les encriers ont repris leurs places.

Puis un éclairage a été installé pour mettre en valeur le tout.

La bascule retrace une partie de l'histoire de St-Romain et, à ce titre, la belle demoiselle fait partie de notre petit patrimoine local.



## ☰ HALLOWEEN ET NOËL

Coloquintes, courges de Nice et lanternes ont décoré la plate-forme de la bascule pour Halloween.

Une grande sorcière est venue assister sa petite collègue que nous avions l'habitude de voir chaque année.

Elle a accepté de respecter le dress-code en s'habillant de violet et de noir.

Mais, elle a résolument refusé de nous donner sa recette de soupe magique.

 Sans vouloir la vexer,  
nous n'avons  
certainement rien perdu.



## Les Arts Graphiques

cr é a t e u r s  i m p r i m e u r s



240, rue des Manufacturiers  
ZA "Le Temple"  
42640 Saint-Romain-La-Motte  
Tél. 04 77 71 62 29  
secretariat@lesiag.fr

 [www.imprimerie-arts-graphiques.fr](http://www.imprimerie-arts-graphiques.fr)



Les enfants avaient rendez-vous avec le Père Noël qui, comme chaque année, a répondu à tous les courriers déposés dans sa boîte aux lettres.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



## Jardinerie Loiseau

depuis 1988

18 route de Paris  
42300 Mably  
Tél: 04-77-68-34-61



**JE SAIS QUE**

JE DOIS RESPECTER L'HEURE

**DE LA TONTE  
MAIS JE MANQUE  
D E T E M P S**

**STOP AUX FAUSSES EXCUSES!**



Agissons tous pour le  
bien vivre à  
Saint-Romain-la-Motte



**4ÈME ADJOINT : PIERRE YVES LASSAIGNE***Permanence : tous les jours sur rendez-vous*

Urbanisme : permis de construire et déclaration de travaux, points d'eau et défense incendie, aménagement du bourg, accessibilité, suivi des documents officiels, archives.

**Ξ URBANISME**

Au printemps 2021 devraient commencer les travaux pour l'implantation de 9 maisons de village dans le terrain vague entre l'impasse de la Maréchalerie et la Cure.

Il s'agit de 3 logements T3 et 6 logements T4 avec garage.



Le projet est porté par Cité Nouvelle, qui gère déjà les logements de la Cure. Une liaison douce sera créée pour rejoindre le centre bourg à l'école.

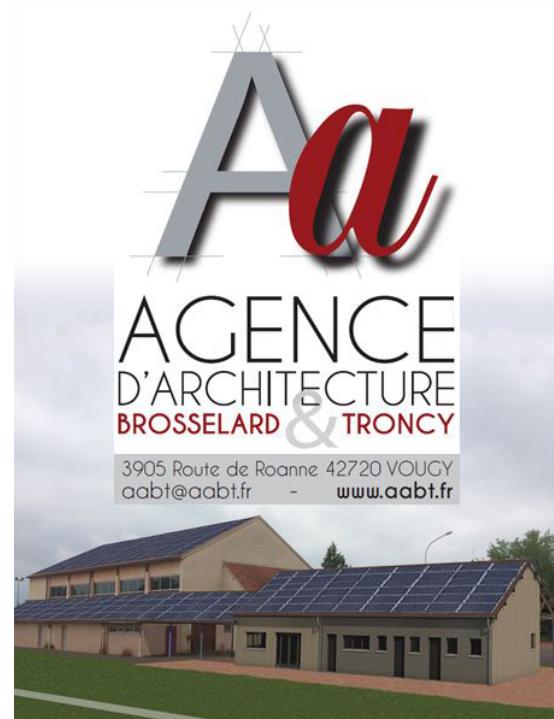
Concernant la MARPA, et après le désistement de OPHEOR, la mairie a pris contact avec un nouveau bailleur social, LOIRE HABITAT.

Nous rappelons que la MSA est le porteur de ce projet, et que la Mairie n'intervient qu'en tant que membre de l'association et pour la mise à disposition du terrain.

On espère la signature d'une nouvelle convention entre LOIRE HABITAT, la commune et la MSA.

Pour la modification du PLU, nous en sommes à la phase de consultation des services afin de finaliser le dossier. L'enquête publique sera lancée en début d'année, l'approbation devrait avoir lieu au printemps 2021.

**Nous rappelons aux administrés que toute construction est soumise à autorisation et que les travaux de clôture doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de déclaration préalable.**



## III CEREMONIES COMMEMORATIVES

Comme en mai dernier, les cérémonies commémoratives se sont déroulées avec un public restreint, et ce pour raisons sanitaires.

### ■ 11 NOVEMBRE



### ■ 5 DECEMBRE



## Ξ INFOS ROANNAISE DE L'EAU



**SPANC**

# Vidange toutes fosses

Pour un fonctionnement optimal, votre système d'assainissement non collectif, nécessite un entretien régulier



Les opérations de vidanges ne peuvent être réalisées que par un professionnel agréé



### Professionnel agréé

Notre **Service Public d'Assainissement Non Collectif** vous propose un service d'entretien professionnel et agréé pour vous accompagner

- 30%

### Tarifs réduits

Le SPANC permet aux particuliers de bénéficier de tarifs de groupe soit une économie de 30 % par rapport à une demande individuelle



### Service de qualité

Adhérant à la charte Qualit'ANC, le SPANC s'engage pour un service et un assainissement de qualité en roannais

**Les rendez-vous sont effectués dans le strict respect des gestes barrières**

Retrouvez tous nos conseils pour l'entretien de votre installation sur [www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)

#### Exemple de prix

Pour la vidange programmée d'une fosse toutes eaux de 3 000 L :  
275,55 € TTC

#### Contact SPANC

04 77 68 54 31  
(choix n°3)

[dtechnique@roannaise-de-leau.fr](mailto:dtechnique@roannaise-de-leau.fr)

## INFO ROANNAIS AGGLOMERATION

### Recherche d'un mode d'accueil : une démarche simplifiée

Depuis cette rentrée 2020, une solution simple, moderne et dématérialisée vous est dorénavant proposée pour vous accompagner dans vos recherches de modes d'accueil pour un enfant âgé de moins de 6 ans.

En lien avec le portail icityen de Roannais Agglomération, un nouveau service en ligne vous permet de formaliser votre demande de mode d'accueil qu'il soit individuel (assistant maternel, garde à domicile) ou collectif (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche).

Vous pouvez effectuer cette demande en ligne auprès :

- Du site de Roannais Agglomération (formulaire en ligne, rubrique « icityen-mes démarches »)
- Du RIAPE (Relais Information Accueil Petite Enfance) ou du RAM (Relais Assistants Maternels) de la Côte Roannaise / La Pacaudière
- D'une des structures collectives (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche)

**Vous avez un enfant de moins de six ans ?**  
**Vous recherchez un mode d'accueil individuel ou collectif ?**

**Chers parents,**  
Rechercher un mode de garde pour son enfant peut parfois être une épreuve pour les jeunes parents.

C'est pourquoi, en plus de l'accueil au RIAPE ou dans les RAM, vos élus de l'agglomération ont souhaité vous proposer une solution simple, moderne et dématérialisée pour vous accompagner dans vos démarches.

Grâce à la mobilisation de Roannais Agglomération et des professionnels de la petite enfance, soucieux eux aussi de faciliter vos recherches, nous avons créé un nouveau service en ligne entièrement dédié.

Une démarche simplifiée, harmonisée à toutes les structures vous est proposée pour simplifier vos recherches.

Le bien être des familles est notre priorité, nous sommes attentifs et à vos côtés pour faciliter votre quotidien.

Fidèlement,



Yves Nicolin  
Président de Roannais Agglomération  
Maire de Roanne



Christèle Robin  
Vice-Présidente  
en charge des Actions sociale, Politique de la Ville et Habitat

**Parcours recherche d'un mode d'accueil**

**Étape 01**  
Dès que possible, vous devez faire **UNE DEMANDE UNIQUE** auprès : **du site de Roannais Agglomération** (formulaire en ligne) (rubrique « icityen- mes démarches »)

**ou**

du **RIAPE** (Relais information accueil petite enfance) ou du **RAM** (Relais assistants maternels) Côte roannaise / La Pacaudière

**ou**

d'une des **structures collectives** (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche)

**Vous recevez un avis de réception de votre demande avec son descriptif**

**Étape 02**

**CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCUEIL**

**ACCUEIL INDIVIDUEL** (assistante maternelle ou garde à domicile)  
Pour une demande d'**ACCUEIL INDIVIDUEL**, un rendez-vous avec le **RIAPE** ou le **RAM** Côte Roannaise / La Pacaudière vous sera proposé pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

**ou**

**ACCUEIL COLLECTIF** (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche)  
Pour une demande d'**ACCUEIL COLLECTIF**, vous serez informé(s) sous 10 jours de la recevabilité de votre demande pour la ou les structure(s) concerné(s).

**Étape 03**  
Vous serez invité(s) à confirmer votre demande en ligne tous les 2 mois dans l'attente d'une commission d'admission de la ou des structures

**Étape 04**  
Votre demande sera traitée lors de l'une des 2 principales commissions d'admission de chaque structure concernée :  

- soit à celle d'avril-mai pour un accueil à partir de septembre
- soit à celle de novembre pour un accueil à partir de janvier

**Étape 05**  
**En cas de réponse négative**, vous serez accompagné(s) par le **RIAPE** pour rechercher une nouvelle solution.

**En cas de réponse positive**, vous indiquerez sous 10 jours la structure que vous choisissez et qui vous contactera pour formaliser l'inscription.

Cette démarche vous permet :

- D'exprimer votre besoin en une démarche unique.
- De faire votre demande en autonomie ou d'être accompagné par le RIAPE ou le RAM de la Côte Roannaise.
- Pour une demande d'accueil collectif : de faire votre demande simultanément pour plusieurs structures (3 maximum), d'être informé de l'avancée de votre demande et de la réponse des structures.

En fonction de votre lieu d'habitation, le RIAPE ou le RAM de la Côte Roannaise restent vos interlocuteurs privilégiés pour toute question concernant l'accueil de la petite enfance. Cependant, ils n'attribuent pas de place.

<p><b>Relais Information Accueil Petite Enfance (RIAPE)</b></p> <p>2 rue Brison – 42300 Roanne</p> <p>Contact : 04.26.24.92.51/ <a href="mailto:riape@roannais-agglomeration.fr">riape@roannais-agglomeration.fr</a></p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b></p> <p>Lundi : 9h30-12h00/13h00-17h30 (sur rendez-vous)</p> <p>Mardi : 8h30-19h00</p> <p>Mercredi : 9h00-12h00/13h00-17h00</p> <p>Jeudi : 9h00-17h30</p> <p>Vendredi : 9h00-12h00/13h00-16h00</p>	<p><b>Relais Assistants Maternels de la Côte Roannaise et de La Pacaudière</b></p> <p>Rue Persigny 42640 Saint Germain Lespinasse</p> <p>Contact: 04.77.64.50.93</p> <p>Maison Notre Dame- 8 route de Paris 42310 La Pacaudière</p> <p>Contact: 04.77.64.35.57 <a href="mailto:ramcccr@wanadoo.fr">ramcccr@wanadoo.fr</a></p>
---	---

## 3 BIODIVERSITE

A travers une action du Contrat Vert et Bleu du Roannais lancée en 2019, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) et la Fédération des Chasseurs de la Loire (FDC42) vous proposent de participer à la préservation de la biodiversité tout en redonnant des couleurs à nos campagnes. Comment ? En installant chez vous une zone de culture diversifiée qui reste en place toute l'année !

Un peu à la manière d'une jachère fleurie, la culture diversifiée est un mélange de plantes composé de céréales, comme le Petit épeautre qui est une variété ancienne, d'espèces mellifères, comme la Sauge, appréciées par les pollinisateurs sauvages et d'espèces messicoles, comme le Bleuet, qui accompagnaient autrefois les champs de céréales d'hiver mais qui sont aujourd'hui menacées de disparition.

Semer un mélange de graines sur une même parcelle offre gîte et couvert à la petite faune sauvage (insectes pollinisateurs et auxiliaires, oiseaux et mammifères), participe à la sauvegarde

du patrimoine naturel végétal, et valorise à des fins écologiques des zones abandonnées ou très marquées par l'activité humaine. Les semences sont fournies gratuitement et un petit coup de pouce financier peut être apporté par la FDC42 pour les travaux, dans la limite des financements disponibles. En 2020, 5 hectares ont été semés sur le territoire !

Si vous êtes intéressés pour mettre en place une culture diversifiée, vous pouvez prendre contact avec :



Le SMMM : **Fanélie Seychal au 04.77.65.10.22 ou au 06.81.94.23.94** pour les particuliers, les collectivités, les viticulteurs, les maraîchers, les apiculteurs.

La FDC42 : **Noémie Saint-Joanis au 89.09.34.96 ou Régis Duperron au 06.89.09.34.92** pour les associations de chasse et les particuliers.

*Décoration Intérieure*  
**SARL DECLOITRE Sylvain**

*Plâtrerie - Peinture  
 Façade - Isolation*

*Le Mourrier - 42820 AMBIERLE  
 06 48 10 42 28*

[ent.decloitre@gmail.com](mailto:ent.decloitre@gmail.com)



Le projet "Mon Village Espace de Biodiversité", piloté par la Ligue de l'Enseignement, a permis de sensibiliser les enfants de l'école communale à la biodiversité par le biais d'expositions, de rencontres et de manifestations diverses autour des abeilles.

Nous pouvons citer l'installation de trois ruchers dans le parc de la mairie, la fête des abeilles avec la récolte du miel, la création d'un apiculeur en pots de terre, la distribution d'abris pour les abeilles solitaires.

Ce programme, financé par les fonds européens du FEDER (Fonds Européen du Développement Régional) s'est terminé le 31/12/2020. Il a concerné six communes dans le Roannais (Commelle-Vernay, Riorges, Lentigny, Pouilly-sous-Charlieu, Notre-Dame-de-Boisset et St-Romain-la-Motte).



Le 15 décembre, une réunion a eu lieu entre la Ligue de l'enseignement, les élus, les enseignants, Madeleine Environnement, les apiculteurs et les familles pour échanger sur la poursuite de la démarche engagée.

Il a été décidé, à l'unanimité, le maintien de la fête des abeilles. M. PASSOT, en tant qu'apiculteur, continuera la surveillance des ruchers et la mairie poursuivra son appui.

Le groupe remercie Yves PASSOT pour le soin apporté aux ruchers depuis le début et tout au long de l'opération. Sans ce travail de spécialiste, le projet n'aurait pas abouti.



D'autres actions pourraient être engagées dans le cadre de la biodiversité et un sondage sera mis en place pour recueillir l'avis des St-Romanais sur le sujet.

Le 18 décembre, les classes de CM1 et CM2 ont réceptionné les abeilles confectionnées par les autres écoles ayant adhéré au projet et les ont installées près de l'apiculteur. Très intéressés, les enfants ont posé beaucoup de questions sur la vie des abeilles.

## III COMITE DES FETES

Cette année 2020 restera pour le Comité des fêtes une année en fond de contexte sanitaire ....

Néanmoins nous nous projetons sur 2021....



Activités pour l'année 2021 :

Samedi 20 février : 3ème Marché Artisanal

Samedi 17 et dimanche 18 Juillet : FETE PATRONALE

Samedi 18 Septembre : Soirée

Prenez soin de vous et à très vite pour des nouvelles



*La Foire c'est MATHIEU !*

*MATHIEU c'est La Foire !*

Noël nous a quitté en ce jour de Mai ....

*Nous perdons un ami, un pilier de notre Comité des Fêtes un membre plus qu'actif... Président, puis à ce jour Vice-Président sa joie de vivre, sa bonne humeur, son rire, sa gentillesse, ses préoccupations pour tous, son dévouement pour la vie de son Village vont terriblement nous manquer...*

*N'oublions pas Noël ton Berlingot toujours prêt à servir pour toutes les Associations de Ton Village ..*



*« Noël, ton absence sera difficile pour nous tous ... Lors des manifestations, réunions, après réunions, casse-croûtes nous garderons ce souvenir d'un homme figure de notre Village.*

*Tu as marqué le Comité des Fêtes de ton Empreinte ... Cette empreinte restera gravée à jamais...*

*Nous espérons que, de là où tu es, ton expression fétiche résonne toujours ...*

*« La Fête continue et Le Pognon diminue !! »*

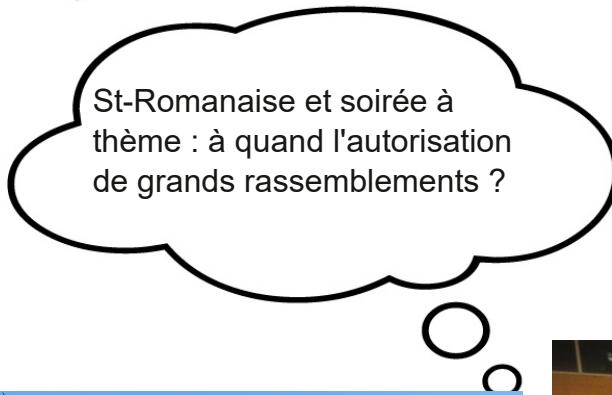
## 3 SECTION LOCALE DES ST-ROMAIN DE FRANCE

L'autorisation accordée à la rentrée par la municipalité pour la tenue du vide grenier le 19 septembre, avait redonné espoir à l'animation du village. Cependant, après analyse des diverses obligations d'application des mesures sanitaires pour chaque étape de l'organisation, les membres de l'association se sont accordés, à l'unanimité, pour l'annulation de ce rendez vous annuel. Comme tous, l'association est dans l'attente de la levée des mesures sanitaires liées à la COVID 19 pour honorer ses rendez-vous en 2021 :

- 11ème Romanaise : 3 et 4 juillet à St-Romain-la-Virvée (région bordelaise)
- Vide grenier : 19 septembre
- Soirée à thème : 23 octobre



Après le tri lors du confinement vient le temps du vide grenier



## ☰ TENNIS

L'année de tennis a commencé le premier septembre 2020 et l'école de tennis quelques semaines plus tard.

Cette année a été perturbée par cette pandémie qui a mis à mal les championnats et arrêté pendant des semaines l'école de tennis et l'utilisation de la salle et du court extérieur. Le club résiste et continue de vivre.

### Ecole de tennis :

Toute personne intéressée par l'école peut s'inscrire tous les samedis à la salle ERA de 9H30 à 12H30 ou prendre des renseignements.

Ces initiations au tennis sont ouvertes à tous les enfants à partir de 7ans.

Les adultes peuvent, eux aussi, s'inscrire.

Les cours ont lieu les samedis matin et les mardis soir à partir de 18H30 dans la salle ERA.

Les renseignements au sujet des initiations et de l'école sont possibles par la responsable des jeunes Madame Françoise BOURBOUJAS Tél : 09 80 71 04 46 ou les samedis matin à la salle.

Le tennis loisirs et le tennis compétition accueillent toutes les personnes qui désirent pratiquer ce sport.



Le tennis club engage des équipes dans les différents championnats de la Loire en individuel et par équipes.

Au sein du club, il y a aussi une équipe seniors plus qui, cette année, s'est distinguée dans la coupe CAREN Région Rhône-Alpes.

Malheureusement, cette coupe a été arrêtée par la COVID 19.

Pour ceux qui le désirent les inscriptions au club peuvent s'effectuer aux entraînements des adultes les mardis soir et les jeudis matin de 10H à 12H à la salle ou sur le court.

Un des responsables du club sera toujours là pour vous donner tous les renseignements utiles. Ils sont joignables par téléphone.

Le court extérieur possède des tableaux de réservations par badges et a été fraîchement repeint.

Le club établit toujours des cartes d'été pour la saison estivale de mi-juin à mi-septembre pour enfants et adultes et aussi une carte club pour les personnes qui désirent jouer en loisirs.

Le tennis club de St-Romain existe depuis plus de trente ans et a besoin de sang neuf pour redynamiser cette équipe dirigeante, alors, on vous attend pour vous conseiller, vous aider et vous faire jouer au tennis.

#### Composition du bureau :

- . Président : Jean-Claude DUBANCHET – 04-77-64-51-24
- . Vice-Président : Paul BOURBOUJAS – 09-80-71-04-46
- . Trésorier : Stéphane SAUTET – 04-77-64-52-84
- . Secrétaire : Raimond GONZALES



**MAISON  
GONIN**  
Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

**04 77 62 11 08**

**PRODUITS &  
MATÉRIELS  
DE NETTOYAGE**

Alexandre Billet / Laurent Treméaud

Vente aux Particuliers  
et Professionnels

62, route de Roanne  
42720 POUILLY S/ CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32  
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

**JE SAIS QUE**  
**JE DOIS ALLER**  
**A LA DECHETERIE**  
**MAIS C'EST VRAIMENT**  
**TROP LOIN**

**STOP AUX FAUSSES EXCUSES!**

**STOP aux incivilités**

Agissons tous pour le bien vivre à Saint-Romain-la-Motte

## ☰ SOU DES ECOLES

Le sou des écoles de St-Romain-la-Motte, va proposer différentes ventes qui seront réparties dans l'année.

Nous avons plusieurs idées que nous devons encore finaliser :

- . vente de chocolats pour pâques.
- . vente de pizzas.
- . vente de brioches.



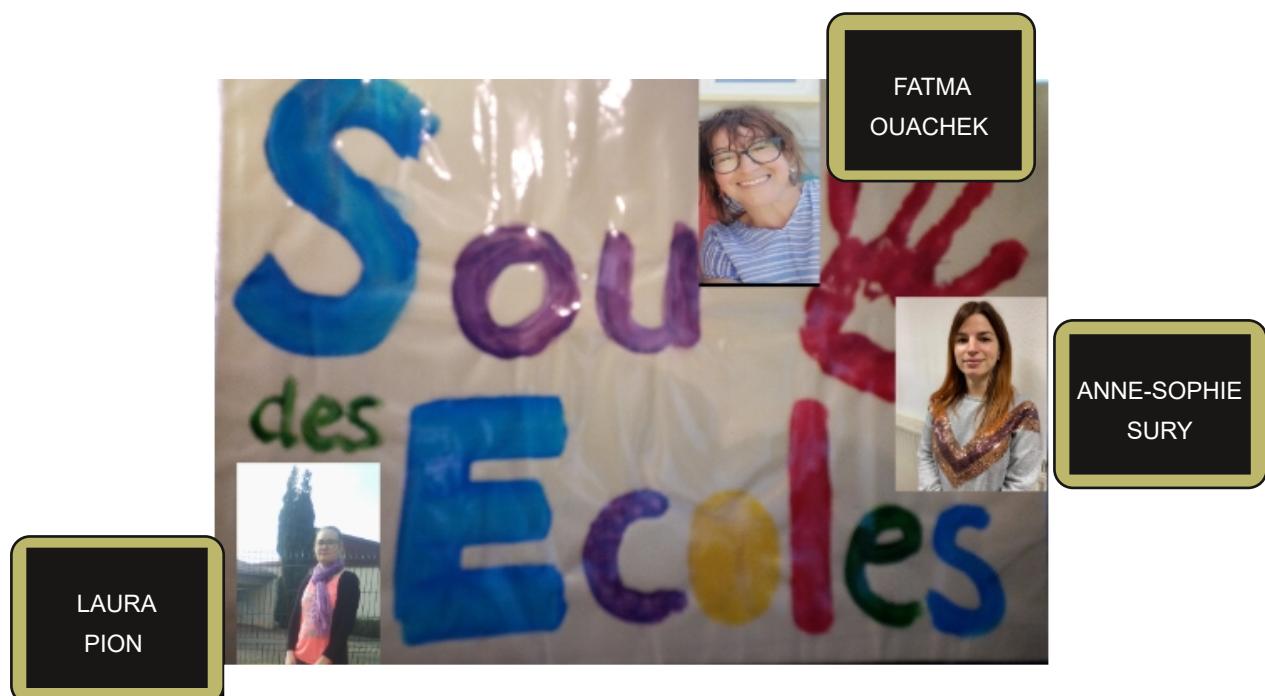
Elles seront proposées si les événements actuels liés à la covid-19 nous le permettent.

Cette année, le bureau du sou des écoles a été modifié.

EMILIE GERBEL, ancienne présidente, a laissé sa place à LAURA PION, ancienne secrétaire, qui a elle-même laissé sa place à ANNE-SOPHIE SURY.

La trésorière est toujours KARINE DALLERY et la vice-trésorière FATMA OUACHEK.

Le sou des écoles compte également 2 membres actifs : M.CANEVET et M. DAMAS.



Vendredi 18 décembre, le Père Noël est passé dans toutes les classes, impatiemment attendu par les enfants. Il a offert des jeux et un goûter pour les élèves.

L'école remercie le Sou des écoles pour sa contribution à ce moment festif.



## AMITIE ET GAIETE

Son Président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne année. Nous espérons reprendre nos activités dès que possible.



Nos aînés sont impatients de se retrouver pour des moments de convivialité, de gaieté et de gastronomie.



## AMICALE BOULE LYONNAISE

### Dates à retenir pour la saison 2021

Dimanche 07 février repas sociétaires.

Samedi 10 avril challenge sociétaires à la mêlée en doublettes.

Samedi 15 mai challenge Maxime BESSON à St-Romain-la-Motte - quadrettes.

Samedi 12 juin challenge Gino PUSCEDU - quadrettes.

Samedi 10 juillet challenge VIVAL - quadrettes (sur invitation).

Samedi 24 juillet concours officiel FFSB - 16 doublettes quatrième division. Début des parties à 13 h 30.

Mercredi 18 août concours vétérans challenge Marcel VIVIERE.

Samedi 28 août challenge des Maires à St-Romain-le-Puy ??? (à confirmer)

Samedi 18 septembre but d'honneur tête à tête sur la journée.

Samedi 09 octobre concours sociétaire à la mêlée.

Vendredi 19 novembre assemblée générale.



### Prix des licences & cartes membres pour la saison 2021

Licences 4ème division : 60.00 €

Licences loisirs : 25.00 €

Cartes membres : 20.00 €



### Triste saison boulistique pour cette année 2020

L'année a commencé avec le repas annuel au restaurant TOUT LE MONDE EN PARLE.

Les parties d'entraînements au boulodrome couvert de Pouilly-les-Nonains ont rassemblé beaucoup de joueurs.

Participation au grand concours officiel de Carnaval à Ouches en février. (doublettes toutes divisions)

Puis mi-mars, plus rien, arrêt de tous les entraînements et concours pour cause de COVID-19.



En mai c'est avec une très grande tristesse et grande émotion que le club perdait un de ses membres actifs Noël Mathieu, Noël était très impliqué dans la vie du club. Il faisait partie du bureau et aimait venir lancer les boules dans des parties très conviviales et toujours dans la bonne humeur.

Les entraînements ont pu reprendre en juin mais sans aucun concours officiel.

Début octobre à nouveau confinement jusqu'à cette fin d'année.

Nous gardons espoir que 2021 nous redonne la joie de vivre normalement.



## ☰ ASSR BASKET

Le Bureau du club de basket a évolué pour cette saison 2020/2021.

Il est composé des membres suivants :

Présidente :	Sandra DARCON : 06 74 62 58 01
Secrétaire :	Christine SAUTET : 06 73 49 82 66
Secrétaire adjointe :	Alison RICARD : 07 89 62 12 29
Trésorier :	Christian FRAISE : 06 72 38 43 96
Trésorière adjointe :	Aline ROGUE : 06 82 27 59 83
Correspondante presse/Facebook :	Alison RICARD : 07 89 62 12 29
Site Internet / Informatique :	Bernard SAUTET : 06 77 02 95 32
Responsable matériel :	Damien GERBEL : 06 84 51 52 42

ainsi que de différentes commissions :

**Commission Sportive (gestion des matchs, permanences...):**



DARCON Sandra, DARMET Laurine, GUERIN Isabelle, GRIMONPONT Frédérique, LIVET Auréane, RICARD Alison et SAUTET Christine.

**Commission Buvette (approvisionnement et installation des buvettes les week-ends) :**

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien et MOSNIER Pascal.

**Commission Animation (organisation des différentes animations durant la saison) :**

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien, FRAISE Christian, GERBEL Damien, GUERIN Grégory et SAUTET Bernard.

**Responsable matériel : GERBEL Damien / Sponsoring : KONEFAL Jeannot**

Les membres du bureau se tiennent à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer bénévolement dans la vie du club de basket et sont à l'écoute des jeunes souhaitant pratiquer le basket.

N'hésitez pas à les contacter !

**L'effectif du club est composé de :**

- 10 équipes jeunes de U9 à U18
- 5 équipes séniors (3 équipes masculines et 2 équipes féminines)
- 1 équipe masculine Anciens
- 1 équipe féminine Loisirs



## Assemblée Générale :

Le Club a organisé son Assemblée Générale annuelle le vendredi 28 août 2020 pour clôturer la saison 2019/2020 malheureusement écourtée à cause de la situation sanitaire.

En pratiquant les gestes barrières de rigueur, une quarantaine de licenciés et familles se sont réunis dans la grande salle ERA de St-Romain-la-Motte en présence de Gilbert Varrenne, le Maire, et de Jean-François Bourgeon, membre élu du Comité de la Loire Basket.

Le bilan sportif, même si écourté, laissait envisager de très bons résultats finaux et des participations en phases finales notamment pour deux équipes jeunes (U13M et U15M).

Le club n'a pas pu organiser son traditionnel barbecue qui a tant de succès.

## Arbre de Noel :

Au vu de la situation actuelle que l'on connaît, le club de basket de St-Romain-la-Motte a annulé son Arbre de Noël, initialement prévu le samedi 19 décembre 2020, et le regrette vivement.

## Ecole d'arbitrage :

Le club de basket a créé durant la saison 2019/2020 une école d'arbitrage pour aider ses jeunes licenciés à acquérir des notions. Pour la prochaine saison et dès que ce sera possible, le club pourra compter sur ses arbitres pour continuer et encadrer cette école : Florence GOURDON, Hugo MONCORGE, Océane SAUTET et Thomas DARCON.

Cette école sera destinée aux U13 et U15, mais également aux licenciés séniors du club. Les dates retenues pour les sessions en 2021 seront communiquées via les réseaux sociaux (Facebook et site internet du club).

D'autres manifestations sont prévues en 2021 (tournoi 3x3, tournoi jeunes, Mardi-Gras des Jeunes, barbecue, ...) mais dépendront de l'évolution de la situation sanitaire.

## Site internet du club :

[http://club.quomodo.com/as\\_saint\\_roman\\_la\\_motte\\_basket](http://club.quomodo.com/as_saint_roman_la_motte_basket)

## Page Facebook du club :

[https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view\\_public\\_for=915608375305907](https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view_public_for=915608375305907)

85, rue Mulsant  
42300 ROANNE  
Tél. 04 77 72 24 93  
Fax 04 77 72 72 43



## ☰ PG CATM

La crise sanitaire liée à la COVID 19 a très fortement impacté, au cours de cette année, les activités de notre association :

- il a fallu, en effet, annuler notre traditionnel méchoui du mois de juin, ainsi que notre repas annuel de novembre ; de même notre assemblée générale, destinée à clore l'année et à recueillir les cotisations de nos membres pour l'année suivante, n'a pas pu se tenir...
- cependant, nous avons pu, en accord avec la municipalité et dans le respect des directives préfectorales, être présents aux cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre à St-Romain, ainsi que le 10 août à Renaison... (un grand merci à nos porte-drapeaux).
- cette année a également été marquée par la disparition de trois de nos compagnons, pour qui notre association comptait beaucoup : Michel Moncorgé, Louis Pegon et André Durantet. A leurs familles, nous redisons toute notre sympathie et nous leur dédions les quelques lignes qui suivent, extraites du témoignage d'un ancien OPEX, membre aujourd'hui de notre bureau national :

*" ... Il y a 60 ans, plein sud de la France, ils partaient en bateau pour une destination que tous n'avaient pas choisie, mais que par sens du devoir, ils se devaient d'en respecter les contraintes. Ils avaient 20 ans et embarquèrent le sac à dos bourré sur l'épaule, le calot ajusté, les brodequins trop lourds, la mine peut-être faussement joyeuse, la larme à l'oeil plus sûrement... Le même sac à dos, ils le portèrent dans le djebel, sous le soleil brûlant, sur les cailloux tranchants. On leur avait donné un fusil, une gourde... Ils y ajoutèrent le courage et l'inconscience de leurs 20 ans.*

**TOUS FURENT SOLDATS DIGNES ET BEAUX DU PAYS QU'ILS SERVAIENT."**

**BONNE ANNÉE 2021**



51, Bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU

**04 77 68 05 47**

[www.roanne-tronconneuses.com](http://www.roanne-tronconneuses.com)

**JE SAIS QUE  
JE DOIS PORTER  
UN MASQUE  
MAIS JE NE SUIS  
PAS MALADE**

**STOP AUX FAUSSES EXCUSES!**



Agissons tous pour le bien vivre à Saint-Romain-la-Motte



## ☰ CLUB DES JEUNES

Le 03 octobre 2020 a eu lieu l'assemblée générale du Club des jeunes, où ont été élus de nouveaux membres.

Guillaume Bochard est élu en tant que nouveau président, les vice-présidents sont Clémence Gonnet-Vandepoorte et Maxime Picard.

Laurine Darmet et Louis-Etienne Picard sont respectivement la trésorière et le vice-trésorier.

Sabine Rougert est la secrétaire et Yakob Grisard le vice-secrétaire.

Pour la gestion de la location de la vaisselle, ce sont Benjamin Fraise et Maxime Picard qui sont élus.

**Le bureau a prévu des manifestations pour l'année 2021 :**

*(Les évènements indiqués ci-dessous sont sous réserve des mesures prises face à la COVID-19)*

1 – Rencontre intergénérationnelle : samedi 17 avril

2 – Concours de pétanque (semi-nocturne) : samedi 11 juin

3 – Rassemblement de vieilles voitures : dimanche 26 septembre

4 – Tournoi PS4 (pour les jeunes) : samedi 5 novembre

5 – Jour de l'an : vendredi 31 décembre



Le P'tit curieux souhaite une belle réussite à cette nouvelle équipe.



## ≡ US FILERIN



Comme vous le savez tous, au regard du contexte sanitaire National, l'activité de notre club de football a été mise en veille.

Néanmoins, avec l'évolution favorable de la pandémie, les jeunes du club ont pu reprendre le chemin du stade sous certaines conditions depuis le 7 décembre :

- Pas d'accès aux vestiaires.
- Pas d'accès aux douches.
- Entrainement extérieur sans contact physique (pas de match) basé essentiellement sur la technique et la condition physique du joueur.



Nous sommes dans l'attente des futures directives gouvernementales et de la Fédération Française de Football du début d'année 2021 pour connaître les évolutions sportives qui nous seront proposées.

Des pistes de réflexion ont été évoquées lors de l'Assemblée Générale Financière du District de la Loire qui s'est déroulée en visioconférence le samedi 21 novembre.

Malgré cette période difficile que nous traversons tous, nous avons maintenu la vente de nos grilles de dindes de Noël dont le tirage s'est réalisé le dimanche 20 décembre.

Le club remercie vivement d'ores et déjà tous les commerçants qui nous ont réservé le meilleur accueil et toutes les personnes qui ont participé à cette tombola.

La remise des lots (1 dinde et 1 bouteille de vin / grille) s'est effectuée le mercredi 23 décembre au stade de St-Germain-Lespinasse.

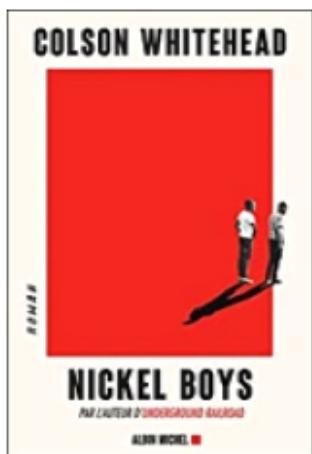
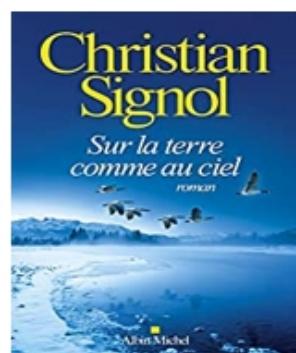
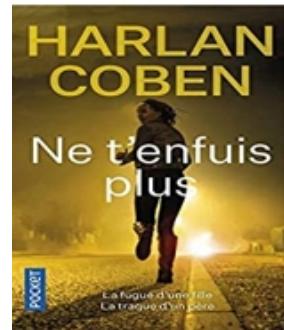
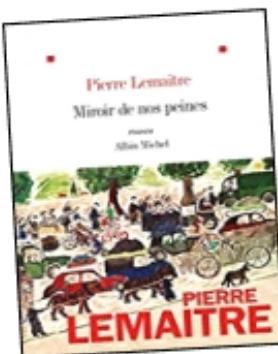
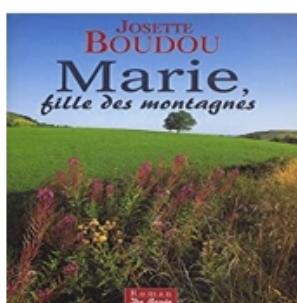
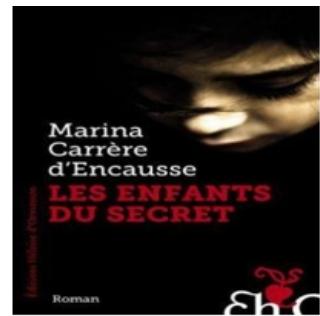
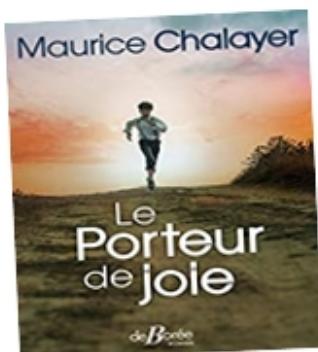
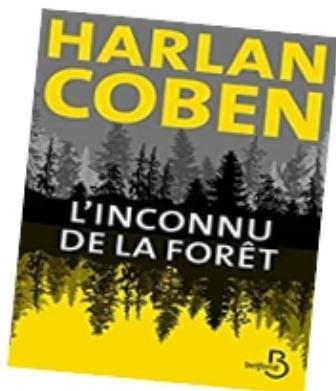
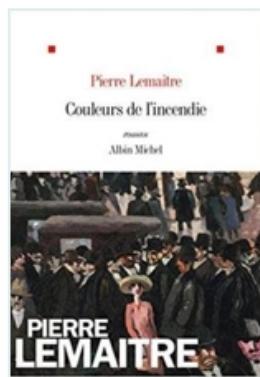
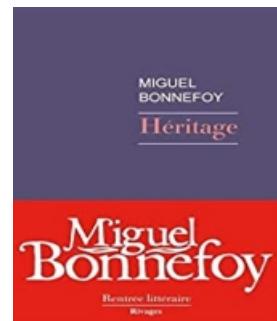
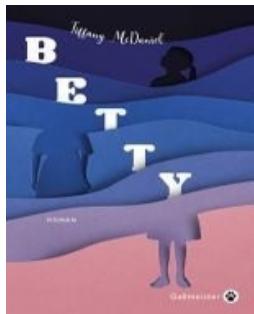
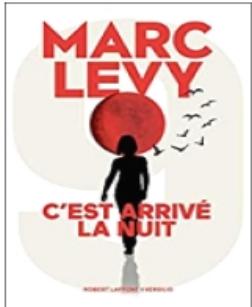
Tous les membres de l'US FILERIN vous souhaitent une meilleure année 2021.



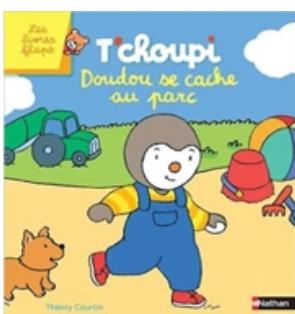
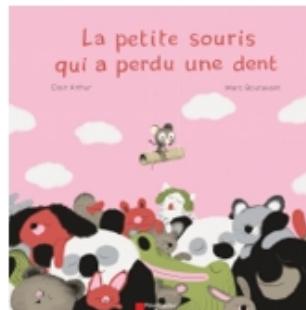
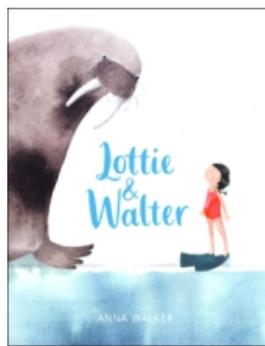
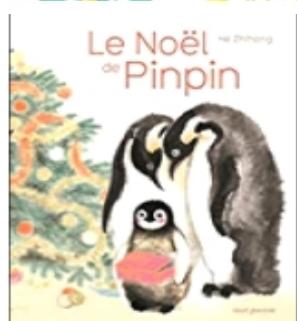
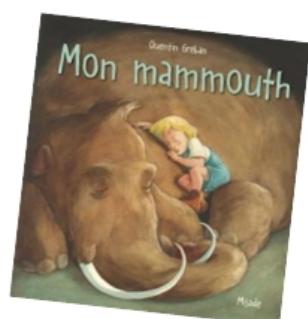
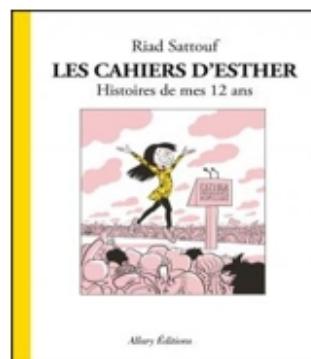
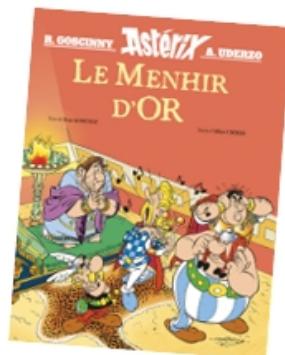
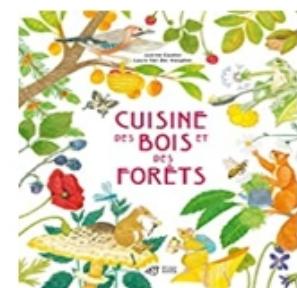
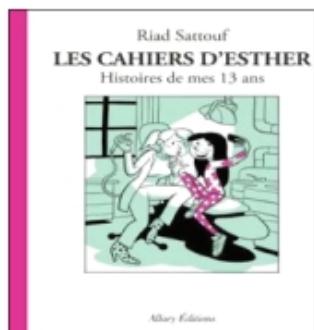
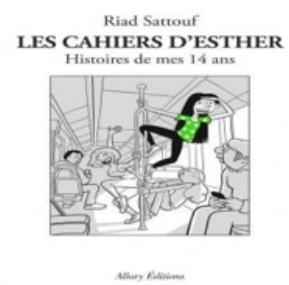
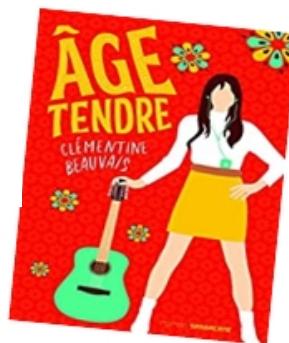
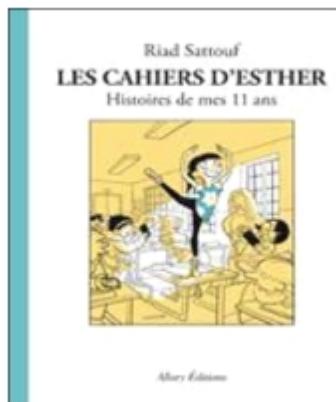
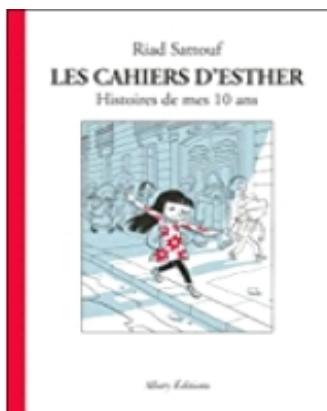
NOËL 2019



## LIVRES POUR LES ADULTES



## ☰ LIVRES POUR LES ENFANTS



## ☰ LOUIS PEGON

### *Mais à qui est ce vélo ?*



*à Louis, bien sûr !!!*



Louis est né le 26 novembre 1936 à St-Romain-la-Motte. Il est le cadet d'une fratrie de 3 enfants, une petite sœur décédée en bas âge et son frère Henri, bien connu des St-Romanais.

Il a débuté sa scolarité à l'école communale avant de la poursuivre à Charlieu puis au lycée Carnot pour un apprentissage en menuiserie. Il ne s'est pas plu dans cet établissement, à part le côté sportif. Il a donc regagné le cocon familial pour préparer son CAP dans la menuiserie de son père qui est devenu son maître d'apprentissage. Il a obtenu son diplôme avec succès.

Au décès de son oncle Jean-Marie, en 1955, il lui succède en tant que sonneur de cloches.

A ce titre, il activait les cloches, quotidiennement, matin, midi et soir. Cette activité a depuis longtemps disparu, remplacée par l'électrification du clocher.

Il sonnait également le glas à l'occasion des décès. A cette époque, le glas retentissait trois fois par jour dès la connaissance d'un décès et jusqu'aux obsèques du défunt.

A l'occasion d'évènements plus heureux, mariages ou baptêmes, il devait monter dans le clocher pour activer toutes les cloches manuellement afin d'obtenir un son beaucoup plus joyeux. C'était la volée.

Citons également le tocsin, sonnerie destinée à alerter la population d'un évènement grave, incendie, catastrophe, déclaration de guerre, ....

Le tintement était rapide.

Louis a été soulagé lorsque le système a été électrifié, il est vrai que sonneur de cloche n'était pas de tout repos, c'était également contraignant et demandait de la disponibilité.

Sous l'égide du père Achard, Louis a participé à la création du club de basket. Cette démarche proposait des activités aux jeunes afin de les canaliser. A cette époque, le terrain de basket se situait derrière l'école des garçons, aujourd'hui, la maison de M. ARTHAUD.

Il avait la passion du sport et il l'a gardée toute sa vie. Il jouait au basket le matin et au football l'après-midi.

Malheureusement, il y a eu un entracte car il a dû partir de nombreux mois en Algérie, comme beaucoup de jeunes de l'époque.

En 1963, son père a gagné un billet pour Lourdes et ne voulant pas y aller, il l'a donné à son fils. Une belle découverte qui correspondait bien à sa volonté d'aider les autres, il y retournera plusieurs années en tant que brancardier.

C'est en 1965, qu'il y fait la connaissance de Renée qui était hospitalière.

Ils se marient en 1967 et deux enfants sont nés de cette union, Françoise en 1968 et Pierre en 1972. Ensuite, la famille s'est agrandie avec trois petits enfants. Que de bonheur !!!

Toujours dans le même état d'esprit au profit des autres, Louis a été conseiller municipal puis adjoint, de mars 1977 à mars 1989. Il s'est beaucoup investi pour la Mairie et pour les associations.

Le besoin d'une salle paroissiale s'est fait ressentir pour loger un prêtre et pour enseigner le catéchisme. Il a été décidé de vendre l'école privée des filles pour permettre cette construction. Louis, ainsi que d'autres bénévoles, ont largement œuvré pour cette réalisation.

Il s'est ensuite beaucoup occupé de la location de cette salle et de son fonctionnement.

Nous nous souviendrons d'un homme qui traversait le village sur son vélo rose.

 Pourquoi un vélo rose ?

C'était en hommage à son idole et conscrit, Raymond Poulidor qui avait disputé la course contre la montre en 1975 sur un vélo Mercier rose.

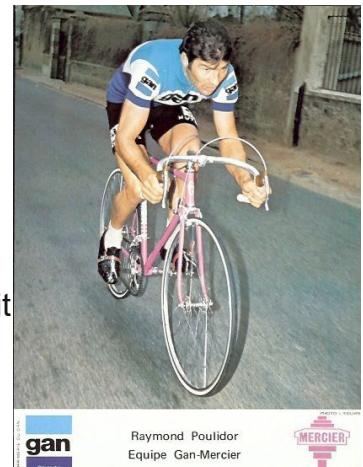
Il participait également aux fêtes inter-quartiers et, grâce à son excellente mémoire, il permettait à son équipe de bons résultats sur l'épreuve culturelle. D'ailleurs, tous étaient heureux de faire partie de son équipe.

Aucune date, aucun évènement ne lui échappait et quand on voulait des informations, on interrogeait systématiquement Louis. Il va bien nous manquer car il était la mémoire vivante du village.

Louis a formé de nombreux apprentis (15 ou 16) et quel apprentissage..., son enseignement était rigoureux, méticuleux et très ordonné. Résultat : de bons ouvriers qui connaissaient leur métier. Nous pouvons citer Alain Vindrier de St-Romain, Bernard Deporte de Noailly, Pascal Barret de St-Haon-le-Vieux et bien d'autres.

Louis a retransmis l'enseignement qu'il avait reçu de son père et on l'entendait souvent s'exprimer « du temps de mon père ..... ».

Toujours soucieux de son village, il a contribué à remettre à l'honneur la chanson de Louis Joubert qui en est devenue l'emblème.



***Pour tout ce que tu as donné à St-Romain, nous te remercions et garderons le souvenir d'un homme droit et dévoué.***

En mémoire, voici les paroles de la chanson de Louis Joubert. (*Sur l'air de la Paimpolaise*)

*Refrain :*

*J'aime St-Romain, mon village  
Son clocher et son gros bourdon  
Qui porte bien loin ses messages  
Par son fort et gai carillon.*

*Il a tout un passé d'histoire  
La Motte et Vaux en sont témoins  
On lit dans de très vieux grimoires  
Ce que firent pour eux ses anciens  
Qui ont bataillé  
Pour nous les garder.*

*Il a sa coquette rivière  
Le Filerin qui vient des grands monts  
On entend le long des clairières  
Entre les vernes et le gazon  
Son frais gazouillis  
Le jour et la nuit.*

*Il a des champs de blé superbes  
De la Michaude à Carcassin  
Des troupeaux dans les hautes herbes  
Et Combray, la Brosse et Murpin  
Et de beaux raisins  
Font un joyeux vin.*

*Vive St-Romain mon pays  
On y vit heureux et tranquille  
Des jours de bonheur bien remplis  
Par le travail et la famille  
Et grands et petits  
Chantons tous ravis.*

*Refrain*

## LA FETE DES BARAQUES



Les « après-guerres » étaient difficiles pour tout le monde, mais les gens avaient gardé leur bonne humeur et leur joie de vivre, si bien que des fêtes étaient organisées un peu partout dans les villages de la région Roannaise.

A St-Romain-la-Motte, M. Claude GROUILLER président du comité des fêtes dans les années 1945 était à l'initiative de la fête du Bourg et des Baraques.

A l'époque le hameau des Baraques, lieu-dit situé sur le bord de la RN7 beaucoup plus étroite et bordée de peupliers, ne ressemblait pas à la Nationale d'aujourd'hui et réunissait plusieurs maisons, des fermes et 2 cafés.

Un des établissements « Au bon accueil » et sa grande terrasse était tenu par M. et Mme OKRASA, et le second « La réunion des amis » flanqué d'un poste d'essence, d'une grande terrasse, d'un jeu de boules, était tenu par M. et Mme COLOMBAT. Loin de l'époque du portable, les voisins venaient appeler le docteur au téléphone public installé dans la cuisine.



La fête des Baraques se déroulait entre les 2 cafés, le 1<sup>er</sup> week-end de juin de chaque année.

La famille CHAUMET était sollicitée pour l'organisation et le service de cette manifestation : installation de bâches livrées par le transporteur FOURNIER pour couvrir la terrasse où étaient disposés tables et bancs. Les établissements PROST procédaient au montage de leur cabane bleue (parquet et podium) où se déroulait le bal, soit sur le terrain de Mme GIRARD en face du café COLOMBAT (jouxtant l'ancien parking routier) soit entre les 2 cafés ou dans la cour de la ferme (derrière le café).



Auto-tamponnantes, manèges, stand de tir à la carabine, marchand de bonbons complétaient l'animation. Pour clôturer la soirée du samedi, un feu d'artifice se tirait dans le chemin Guyodin devant la ferme.

Cette fête rassemblait 200 à 300 personnes qui arrivaient de tous les alentours à vélo, à mobylette (la famille FOLTINE proposait sa grange pour les mettre à l'abri et les enfants les surveillaient contre des petits sous). Les rares automobilistes stationnaient le long de la RN7. Les parents accompagnaient leurs adolescents au bal, avec la permission de minuit.

Pendant que les jeunes dansaient, flirtaient sous la cabane bleue, les parents se retrouvaient sur la terrasse des cafés et partageaient des « pots de vin » ou des verres d'apéritif. A cette époque, il n'y avait pas de test alcoolémique et heureusement...

Le bal avait lieu le samedi soir et le dimanche après-midi. Combien de couples se sont connus, formés, aimés lors de cette fête !!! Et que d'émotions de jeunesse...

La fanfare de St-Germain-Lespinasse, déjà présente, animait la fête le dimanche après-midi, sans oublier la mythique course cycliste qui rassemblait une cinquantaine de coureurs où les frères FOLTINE et Robert VIVIERE s'affrontaient à ceux de St-Etienne, Dijon,... ; une vraie rivalité !!!

Un tracé de 100 kilomètres démarrait de la cour de la ferme en faisant le tour d'une botte de paille, pour continuer le chemin du Haut des Charmes qui, à cette époque, n'était pas goudronné, puis virage à droite pour aller rejoindre le Bourg, le château d'eau, la route de la croix Rampart, la route de St-Romain, le chemin du Haut des Charmes, la cour de la ferme. Après 2h40 de course, l'arrivée s'effectuait près de la mare du chemin du Haut des Charmes.

En 1957 Raymond FOLTINE, le Saint-Romanais, se souvient avec fierté d'être monté sur la seconde marche du podium derrière LOUISON le vainqueur stéphanois.

Aujourd'hui, à St-Romain-la-Motte, les anciens acteurs ou témoins de cette fête se souviennent avec nostalgie de cette belle époque....

Le P'tit curieux remercie Mme Camille COLAS, M. Raymond FOLTINE, M. Jean KONEFAL, Mme Eliane BONORA, M. Charles COLOMBAT, M. Albert CHAUMET de leurs témoignages pour l'élaboration de cet article.



Depuis 1586 au vignoble  
**MAISON J.B. CLAIR**

Fondée en 1896  
AOC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Uzé  
Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec

Route des Barrages  
Le Chambon 42870 Renaison

04 77 64 40 01

06 66 04 69 81

[claudineclair@yahoo.com](mailto:claudineclair@yahoo.com)

Visite gratuite des caves réalisée en  
Français, Anglais ou Italien  
Dégustations gratuites pour les  
groupes de moins de 10 personnes

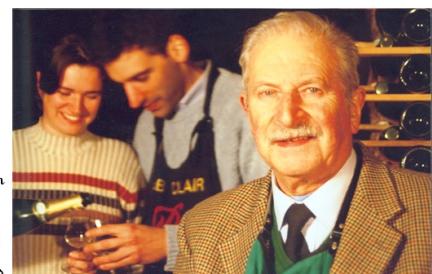


Photo S.Dub

## ☰ LE CARNAVAL

### D'où vient le carnaval ?



Il reste peu de jours avant l'arrivée du carnaval. Bientôt, les écoles de samba danseront dans les rues de Rio de Janeiro, à Venise personne ne sortira sans masque, et Cologne succombera à une vague de sucreries. Le carnaval est arrivé. Mais quelle est l'origine de cette tradition largement répandue ? Où peut-on trouver les coutumes les plus intéressantes et singulières ? *Introduction de Manuel Leidinger - Le Journal International.*



Dans les pays de culture catholique, le carnaval est une période de festivités ayant lieu chaque année durant la période qui précède le carême. Cette tradition ancestrale qui a perduré à travers l'histoire est une fête populaire où l'ordre établi est inversé, le carnaval c'est la fête «du monde à l'envers». La célébration du carnaval, traditionnellement marquée par des bals masqués, des défilés de chars bariolés dans les rues et des cortèges costumés, remplit plusieurs fonctions sociales et symboliques



### Origine du carnaval :

Le Carnaval a toujours lieu en hiver commençant le jour de l'épiphanie et se terminant la veille du mercredi des cendres. Mais bien souvent et selon les pays, il est limité à une semaine pendant cette période. Pour fêter la fin de l'hiver et le début du printemps, le passage «de la mort à la vie», les gens oublient leurs soucis, s'amusent avant d'entamer la période du carême. C'est une fête populaire où tous les individus se déguisent, se masquent que ce soit les grands ou le peuple pour «vivre dans la peau d'un autre le temps du carnaval».



Les fêtes de carnaval remontent loin dans le temps, le port de masques est attesté depuis environ 10 000 ans avant J.C. Dans l'antiquité des fêtes avaient lieu pour célébrer la fin de l'hiver. L'ordre établi était inversé : les esclaves devenaient les maîtres, les règles de préséance sont oubliées et tout était permis. Ces fêtes duraient de un à huit jours, avec défilés, mascarades, mimes. Au Moyen-âge, l'Eglise condamne

le carnaval qui fut un temps aboli, mais rapidement devant l'insistance du peuple, elle le prit en compte. Le carnaval est en quelque sorte officialisé, avec la désignation d'un «roi». De nos jours, toutes les villes ont leurs défilés, mais de longs mois de préparation sont nécessaires pour offrir au public le plus beau des carnavaux.

## Les plus célèbres : les carnavaux de Venise et Rio

Celui dont on parle le plus souvent est bien le carnaval de Venise où un touriste sur quatre est Français. C'est le carnaval le plus raffiné, où les costumes se concurrencent dans l'élégance et la grâce. Dès 1269, le sénat autorise la veille du Carême comme un jour de fête. Pendant la renaissance, c'est une liberté d'expression et un moment de fusion entre les nobles et le peuple de Venise, on peut critiquer et se moquer de qui on veut, dans le rire et la joie, pendant de longs mois.



Le carnaval de Rio est bien connu avec ses écoles de Samba qui défilent dans un rythme endiablé, peut être le carnaval le plus coloré. Au XVII<sup>e</sup> siècle c'était une fête Portugaise où l'on envoyait des seaux d'eau et tout ce qu'on trouvait sous la main sur les passants. Cette manifestation fut interdite, à partir de 1904, étant jugée trop violente. Le peuple continue à s'amuser dans les rues au son de la musique alors que les classes aisées dansent dans les salons. Puis vers 1930, les écoles de Samba voient le jour et inaugurent ainsi la forme actuelle du carnaval.

Source site internet : *Histoire pour tous de France et du monde*.



### Et en France, alors ?

Bien sûr qu'il est présent et des villes sont connues pour leur carnaval. Nous pouvons citer Nice et son célèbre défilé, Dunkerque, ....

Sans oublier, plus près de chez nous :

Le carnaval de Lentigny qui s'est déroulé pendant de nombreuses années et a laissé, pour les plus âgés, des souvenirs magiques.

Le carnaval proposé aux enfants par les enseignants et autres éducateurs est l'occasion de se déguiser et ils adorent ça.

JE SAIS QUE

JE NE DOIS PAS BRULER

LES DECHETS VERTS

MAIS JE NE SAIS PAS

COMMENT FAIRE

**STOP AUX FAUSSES EXCUSES!**

STOP aux incivilités

Agissons tous pour le bien vivre à Saint-Romain-la-Motte

**A quand, un carnaval dans les rues de St-Romain ?**

Bernard n'est pas qu'élu municipal, il a également un vrai talent pour confectionner d'excellentes bugnes.



Le P'tit curieux le remercie de partager son secret culinaire.



### RECETTE DE BUGNES DE BERNARD

500 g farine

100 g sucre poudre

6 œufs

125 g beurre

20 g levure de boulanger (à faire fondre avec de l'eau tiède)

10 cl de rhum ou autre (fleur d'oranger – cointreau ....)

une pincée de sel



Pour la friture de votre pâte privilégez la Végétaline.

Dans un grand saladier, verser la farine et le sucre et mélanger.

Faire un puits central et y verser les œufs, le beurre fondu, la levure de boulanger, le sel et le rhum.

Mélanger et pétrir pendant au moins 6 mn pour obtenir une boule compacte.

Laisser lever la pâte dans un endroit chaud pendant 2 h.

Reprendre la boule de pâte et re-malaxer pendant au moins 2 à 3 mn.

Etaler par petite quantité et découper des petits rectangles, incisez les au milieu.

Faire frire la pâte dans la végétaline 1 à 2 mn, égouttez et saupoudrez de sucre glace avant de déguster.



**En 2020, les classes en 0 n'ont pas été célébrées. En souvenir, une photo des classes en 0 publiée par le journal Le Progrès en 2001.**

# Saint-Romain-en-Born en 2001

